NATIXIS
BEYOND BANKING

Flash Economie

24 septembre 2020 - 1065

France : faut-il une contrepartie aux politiques économiques favorables aux entreprises ?

Le gouvernement français a mis en place des politiques économiques favorables aux entreprises (baisse des impôts, aides à l'embauche et à l'apprentissage, aides aux secteurs en difficulté, prêts avec la garantie de l'Etat, aides sectorielles aux relocalisations), et de nombreuses voix (partis politiques de gauche, syndicats) ont demandé que l'Etat demande aux entreprises des contreparties à ces politiques économiques qui leur sont favorables. Faut-il que des contreparties soient explicitement définies ? La réponse est négative, pour plusieurs raisons :

- dans certains cas, la question de la contrepartie n'a pas de sens, parce que l'aide de l'Etat est liée à une action des entreprises : une aide à l'embauche est versée s'il y a embauche, une aide aux relocalisations est versée s'il y a relocalisation ;

- l'expérience de la période 2017-2019 en France, avant la crise de la Covid, montre que les entreprises réagissent positivement (hausse de l'emploi, y compris dans l'industrie, hausse de l'investissement, modernisation) aux politiques qui leur sont favorables (réforme du marché du travail, baisse des cotisations sociales) ;

- la bonne pratique est d'évaluer ex post les politiques publiques, après quelques années pour qu'elles aient eu le temps d'avoir des effets, et d'arrêter les politiques inefficaces, pas de poser des conditions pour qu'elles soient mises en œuvre ;

- la diversité des situations individuelles des entreprises implique que la négociation des contreparties, si elle doit avoir lieu, ne peut se faire que dans le cadre du dialogue social en entreprise, certainement pas au niveau national.

Patrick Artus
Tel. (33 1) 58 55 15 00
patrick.artus@natixis.com
@PatrickArtus

Ce document est distribué aux Etats-Unis. Merci de lire attentivement l'avertissement en fin de document..

ECONOMIC RESEARCH

Le débat sur les contreparties des politiques économiques favorables aux entreprises en France

Le gouvernement français, pour réagir à la crise de la Covid, a mis en place **des politiques économiques favorables aux entreprises :**

- aides à l'embauche des jeunes (4000€), à l'apprentissage (5000€ par an) ;
- baisse des impôts de production très élevés en France **(graphique 1) ;**
- aides sectorielles aux relocalisations ;
- soutien aux secteurs en difficulté ;
- prêts avec la garantie de l'Etat **(graphique 2).**

Graphique 1
Impôts sur la production (en % du PIB valeur)

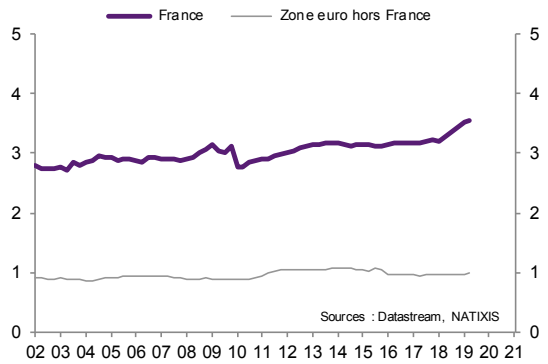

Graphique 2
France : crédit aux entreprises (GA en %)

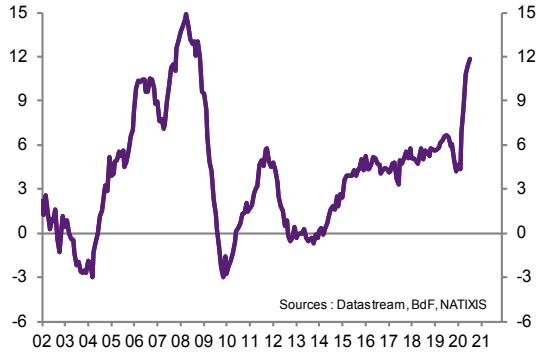

Les partis politiques de gauche, les syndicats, ont demandé que **ces aides aux entreprises fassent explicitement l'objet de contreparties** (en termes d'emploi, de salaires, d'investissement). **Est-ce une bonne idée ? Nous pensons que non.**

Pourquoi les contreparties aux politiques publiques d'aide aux entreprises ne sont pas une bonne idée

Nous voyons quatre raisons pour lesquelles **c'est une mauvaise idée de demander des contreparties aux entreprises.**

1- **Dans certains cas, la notion de contrepartie n'a pas de sens parce qu'il y a automatiquement contrepartie.** Les aides à l'embauche ne sont versées qu'en échange d'une embauche, les aides à la relocalisation qu'en échange d'une relocalisation.

2- **L'expérience de la période 2017-2019 en France montre que les entreprises réagissent aux politiques économiques qui leur sont favorables.** Sur cette période, elles bénéficient de réformes du marché du travail (plafonnement des indemnités de licenciement), de la baisse des cotisations sociales **(graphique 3).**

Graphique 3
France : cotisations sociales des entreprises
(en % du PIB valeur)

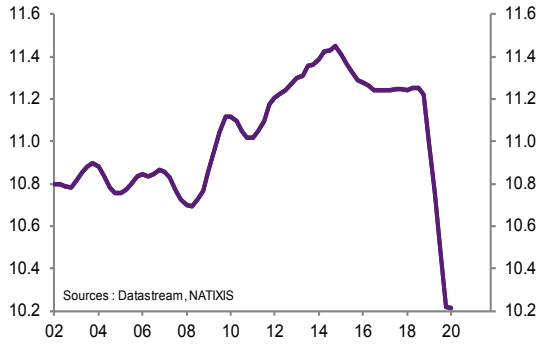

Et on observe bien une **hausse du taux d'emploi (graphique 4a), une amélioration de l'emploi industriel (graphique 4b),** la hausse de **l'investissement (graphique 4c), la modernisation** des entreprises **(graphique 4d),** tout ceci sans que des contreparties aient été demandées.

Graphique 4a
France : emploi
(en % de la population de 20 à 64 ans)

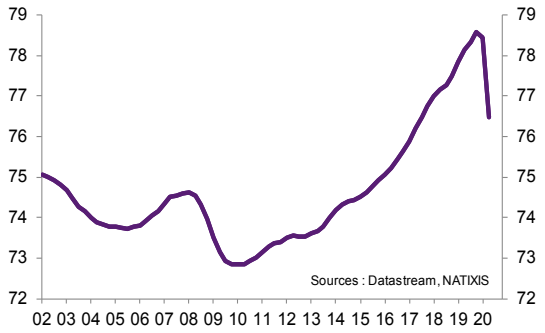

Graphique 4b
France : emploi manufacturier (GA en %)

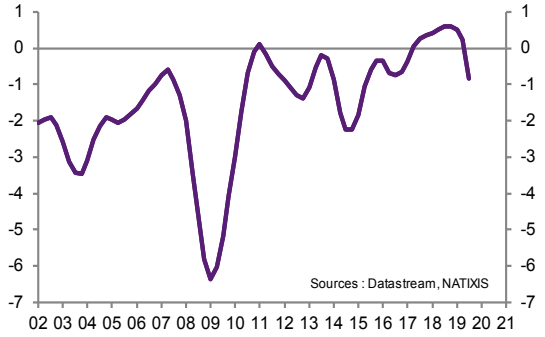

Graphique 4c
France : investissement total des entreprises
(100 en 2002:1)

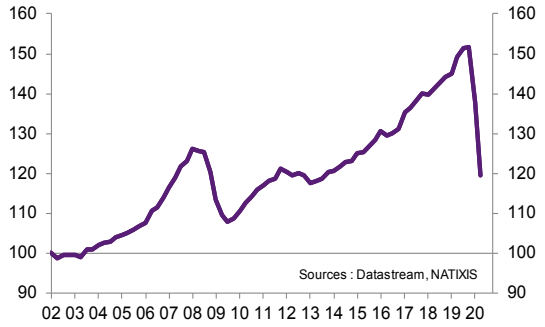

Graphique 4d
France : stock de robots industriels
(pour 100 emplois manufacturiers)

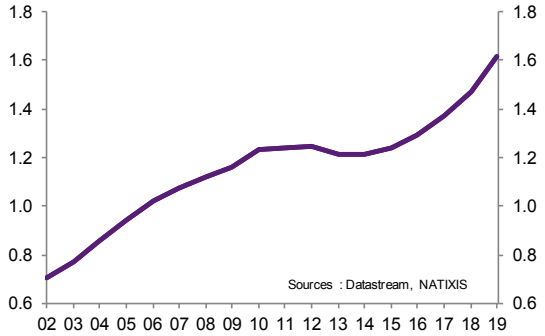

3- **La bonne pratique n'est pas de mettre en place ex ante des contreparties aux politiques d'aide aux entreprises, mais d'évaluer systématiquement ex post ces politiques,** et d'arrêter celles qui se révèlent inefficaces.

4- **La diversité des situations individuelles des entreprises est aujourd'hui très forte,** en particulier en raison de **l'hétérogénéité des situations sectorielles** (avec les secteurs en difficulté, automobile, aéronautique, tourisme, transport aérien, culture, distribution traditionnelle, voir par exemple les **graphiques 5a/b**, avec les secteurs en croissance, services informatiques, santé, pharmacie, sécurité, logistique, voir par exemple le **graphique 5a**). **Face à cette hétérogénéité des situations sectorielles, définir au niveau centralisé, national des contreparties aux politiques économiques favorables aux entreprises n'a pas de sens ; ce qui a du sens est une négociation dans l'entreprise des contreparties, dans le cadre du dialogue social des entreprises.**

Graphique 5a
France : production manufacturière (100 en 2002:)

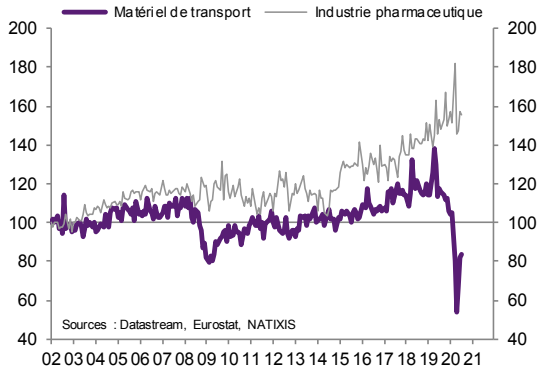

Graphique 5b
France : balance commerciale du tourisme
(Md €, annualisée)

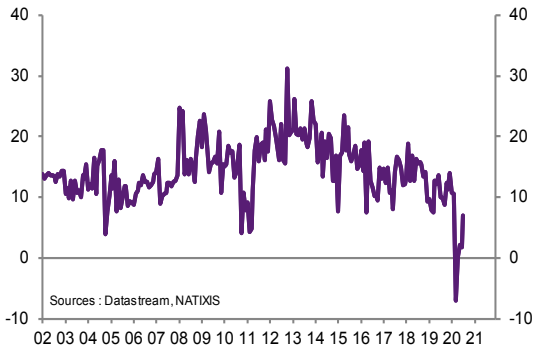

Synthèse : sortons de cette idée de contreparties définies de manière centralisée aux politiques économiques favorables aux entreprises

Ces contreparties :

- sont automatiques dans certains cas (aides à l'embauche des jeunes, à l'investissement) ;
- n'ont pas été nécessaires de 2017 à 2019 ;
- doivent être remplacées par l'évaluation ex post systématique des politiques et l'annulation des politiques inefficaces ;
- peuvent être négociées dans le cadre du dialogue social d'entreprise.